

Explosion aux Îlots Bleus

Des services publics à pied d'oeuvre pour aider les victimes

Sapeurs-pompiers, police, hôpital, mairie... Les services publics se sont mobilisés pour venir en aide aux victimes de la terrible explosion qui a ravagé le 14 novembre dernier un immeuble des Îlots Bleus, rue du Kursaal.

Vendredi 14 novembre. 0 h 36. Lille. Le centre de traitement d'alerte des sapeurs-pompiers est prévenu qu'un feu d'immeuble vient de se déclarer aux Îlots Bleus à Dunkerque. Aussitôt, deux fourgons pompes, la grande échelle, une ambulance et l'officier de permanence quittent la caserne du boulevard Sainte-Barbe pour le bord de mer. Cette première escouade de secouristes n'a pas encore mesuré l'ampleur des dégâts. Il y a certes un blessé au sol et un brûlé immédiatement pris en charge avec le concours des médecins du SMUR, mais pas de grandes flammes qui sortent du bâtiment. Tandis que des renforts sont en route, la plupart des habitants sont déjà sortis de l'immeuble. L'incendie sera rapidement maîtrisé, mais le troisième étage offre une vision apocalyptique. La violente explosion a pratiquement détruit toutes les cloisons dans ce qui était un ensemble de petits appartements et studios. On retrouve une dame âgée qui sera évacuée par la grande échelle. Pendant que les secours - pompiers, police nationale, SMUR - font face à l'urgence, les services municipaux se mobilisent eux aussi pour venir en aide aux victimes. « La Ville a un cadre d'astreinte prêt à intervenir sept jours sur sept, jour et nuit, explique Robert

Serna, directeur général des services. Christine Roeye, de permanence cette nuit-là, m'a prévenu à 1 heure du matin. Je l'ai rejointe immédiatement sur les lieux du sinistre. Les gens étaient choqués. Il fallait absolument leur trouver un abri pour qu'ils puissent reprendre leurs esprits. Nous les avons emmenés au LAAC où on leur a servi des boissons chaudes. Cela a également permis à la police de faire un recensement des habitants de l'immeuble afin d'être certaine qu'il n'y ait plus de victimes à l'intérieur du bâtiment et ainsi éviter de défoncer des portes inutile-



Une soixantaine de pompiers ont été mobilisés pour ce sinistre.

ment. » Une autre liaison est mise en place avec les pompiers pour que les victimes puissent récupérer un animal domestique, un instrument de musique, une trousse de toilette ou des médicaments restés sur place. Pendant ce temps, une équipe de la voirie composée notamment de Karl Haezebrouck et



Le troisième étage de l'immeuble a été ravagé par le souffle de l'explosion.

Christophe Gauthier sécurise le site avec des barrières avant de déblayer les débris de verre et les morceaux de véranda qui jonchent la chaussée jusqu'à la digue. Samedi matin, ils disposeront des conteneurs au pied de l'immeuble pour que les locataires puissent vider leurs frigos et congélateurs. La mairie fait appel à une société de surveillance pour contrôler l'accès du site et protéger les biens des victimes. Il s'agit également de trouver un toit pour celles qui n'ont pas de parents

ou d'amis sur place en mesure de les héberger. Pierre Schraen, directeur du Centre communal d'action sociale (CCAS), présent sur les lieux, se charge de cette mission. Des coups de fil sont passés dans plusieurs hôtels et une dizaine de personnes trouvent ainsi à terminer la nuit à la Maison des gens de mer. Une cellule de relogement est mise en place le samedi sous la houlette du CCAS. Adeline Kameni, assistante sociale au CCAS, accueille les personnes en demande de relogement,

tandis que Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque, revenu spécialement d'un déplacement, se rend immédiatement sur le lieu de l'explosion. Des contacts sont pris avec les bailleurs sociaux qui participeront à une réunion d'urgence organisée le lundi 17 à la première heure. Il s'agit aussi d'accompagner les victimes dans leurs démarches administratives. Les deux personnes âgées victimes de l'explosion rejoindront les résidences Van Eeghem et Louis



Le CCAS a accompagné les victimes, à l'image de Pierre Schraen, directeur, Audrey Roussez, psychologue, et Adeline Kameni, assistante sociale.

Matthys. Tout le week-end, une équipe de la police municipale sera présente sur les lieux pour accompagner des locataires qui souhaitent récupérer des affaires personnelles et des papiers demandés par les assureurs. « Nous les avons également réconfortés. Certains ont subi le contrecoup le samedi ou le dimanche en revenant dans ce qui était leur logement », explique Dina Legett, chef de la police municipale. D'autres ont besoin d'un soutien psychologique renforcé comme ces étudiantes géorgiennes qui avaient vécu des scènes de guerre dans leur pays il n'y a pas si longtemps. Elles seront prises en charge le samedi après-midi à l'hôtel de ville par Audrey Roussez, psychologue au CCAS, aidée dans sa tâche par un jeune Géorgien bilingue demeurant dans l'Aisne, qui s'est aussitôt déplacé à Dunkerque avec son père une fois la nouvelle de l'explosion annoncée sur les ondes nationales. La direction du développement économique accompagnera pour sa part les deux commerçants du rez-de-chaussée dans leurs démarches auprès des assurances et pour faire redémarrer leurs activités le plus rapidement possible. ◆

Cadre de vie

Pour des arbres adaptés à leur environnement



Fidèles au dicton qui dit qu'à la Sainte-Catherine « tout bois prend racine », plusieurs centaines d'élèves de maternelle et d'élémentaire ont participé aux journées de l'arbre organisées par la Ville du 19 au 28 novembre avec le concours des jardiniers municipaux et de la Maison de l'environnement. Elles ont eu cette année pour cadre le Carré de la Vieille, le Méridien, Rosendaël,

Petite-Synthe (Saint-Nicolas et Dessinguez), la rue du 110^e RI et les Glacis. À chaque fois, les apprentis jardiniers ont regagné leur école avec en poche un sachet de graines de mélange fleuri favorisant la biodiversité (papillons, oiseaux...). En marge de cette opération ponctuelle de plantations, la Ville est régulièrement interpellée pour des problèmes causés par des peupliers, soit parce qu'ils constituent une gê-

ne pour les riverains, soit parce que leur état sanitaire est inquiétant, ce qui induit des risques pour la population. Cette espèce figure donc en priorité sur la liste des remplacements. Ainsi, ceux qui s'étirent le long de l'allée d'accès à la scène musicale des 4Écluses et posent des problèmes de sécurité laisseront-ils place ces prochains mois à une haie libre composée d'arbustes fleuris variés. « Depuis 2007, ex-

plique Véronique Garcia, responsable des espaces verts, nous essayons de les remplacer après abattage par des espèces mieux adaptées, non pas « un pour un » sur le site, bien que l'on garde la même proportion d'arbres à l'échelle de la ville, mais en fonction de la configuration des lieux. » Il en ira ainsi près de la maison de quartier de la Tente Verte, au parc Marine, à l'Île Jeanty, au parc Malo et sur la ZAC du Banc Vert où des arbres et arbustes d'ornement s'apprentent à prendre racine. D'autres arbres de grande taille causent également des soucis aux jardiniers municipaux, car ils ne peuvent se développer sur leurs emplacements actuels. « L'élagage ne faisant que les abîmer chaque fois davantage, il est parfois préférable de les supprimer pour les remplacer par des essences mieux adaptées qui bénéficient de nouvelles conditions d'espacement, comme ce sera le cas rue Adolphe Gheeraert où des marronniers moribonds libéreront l'espace pour trois arbres remarquables : ginkgo, érable lacinié et orme de Sibérie. » L'arbre qui n'est plus alors mutilé ne s'en porte que mieux tout en générant moins de coûts d'entretien pour la collectivité. S'ils sont moins dangereux ou gênants pour les riverains, d'autres arbres en phase terminale de dépérissement sont appelés eux aussi à disparaître du paysage, à l'image de certains chênes de la place Vauban, de frênes du quai des Hollandais et des pruniers de l'avenue des Bains. C'est pourquoi ils seront également bientôt remplacés par des espèces plus appropriées. ♦

Solidarité

L'hébergement d'urgence renforcé

Avec l'arrivée de l'hiver, le dispositif d'hébergement d'urgence se renforce sous la houlette de la Coordination d'accueil et d'orientation (CAO Flandres) (1). Aux 646 places offertes à l'année dans l'arrondissement, que ce soit dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou en structures d'hébergement d'urgence, s'ajoute de décembre à mars un volet d'une centaine de places ouvertes aux hommes seuls (local grand froid), aux femmes seules (CHRS Thérèse Caulier), aux familles (PACT) et aux jeunes de moins de 25 ans (AFEJI), tout en sachant que des nuitées d'hôtel permettent en sus de faire face à l'imprévu. Par ailleurs, une équipe de travailleurs sociaux (AAE) va régulièrement à la rencontre des SDF jusqu'à 22 h pour les informer des structures existantes et leur apporter du réconfort. Informée quotidiennement des places disponibles, c'est la CAO Flandres qui centralise toutes les demandes avant d'orienter les personnes vers les structures les mieux adaptées à leur situation. Il s'agit d'offrir un hébergement limité dans le temps et d'entamer avec la personne des démarches visant à sa réinsertion sociale.

Ainsi, des hommes sans domicile fixe ou ne disposant plus temporairement de toit peuvent être accueillis au foyer logement inter-

communal d'urgence (FLIU) sis quai de Mardyck ou, en cas de saturation de places, au local grand froid installé dans des préfabriqués au rond-point Schumann à l'entrée du port est. Ce local de mise à l'abri est ouvert jusqu'au 31 mars, à partir de 17 h. Une équipe de travailleurs sociaux, relayée à partir de 22 h par des agents de sécurité, les y accueille. Les repas sont servis sur place par les bénévoles de l'Estaminet du cœur, lequel sert les petits déjeuners dans son local tout proche. Le nettoyage des blocs sanitaires-douches est quant à lui assuré par le Centre communal d'action sociale et celui des draps et couvertures par le Centre hospitalier. La Croix-Rouge assure pour sa part un suivi médical selon les besoins. Gérée par la CAO, cette structure sécurisée est financée par l'État, la Communauté urbaine et la Ville. Elle bénéficie également dans son fonctionnement du soutien des associations professionnelles et caritatives dunkerquoises. ♦

(1) La CAO est une association qui rassemble l'ensemble des acteurs de l'urgence sociale à l'échelle de l'arrondissement. On peut la contacter pour un hébergement d'urgence en composant le 115, 7 jours sur 7.

Noël

À propos des illuminations

Inauguré le samedi 6 par le député, maire, Michel Delebarre, le dispositif d'illuminations de cette édition 2008 de « Dunkerque en fêtes » se veut à la fois ambitieux et novateur tout en restant économe. Cette année, l'ensemble des illuminations sera activé pour une durée de cinq semaines, soit une de moins qu'en 2007. Quant aux périodes d'allumage des différents motifs, elles se caleront sur les horaires de l'éclairage public : de 16 h 30 à 22 h, à l'exception des nuits de Noël et du nouvel an où les dispositifs resteront allumés. Grâce à ces aménagements, c'est une économie d'énergie d'environ 25 % qui sera ainsi réalisée par rapport à l'année précédente. Pour ces fêtes, les services techniques de la ville ont procédé au remplace-

ment ou au redéploiement de nombreuses installations. À Malo-les-Bains, les motifs existants ont été remplacés par du matériel plus moderne équipé de leds (diodes à basse consommation). À Dunkerque-Sud, les motifs de la rue du Fort-Louis ont été fixés rue Saint-Matthieu et remplacés par des guirlandes neuves. À Rosendaël, les habitants découvriront de nouvelles créations. À Dunkerque-Centre, huit nouveaux motifs ont été disposés rue du Sud, tandis que des guirlandes ont été placées dans les arbres de la place Saint-Éloi... Rappelons enfin que ces illuminations s'ajoutent aux mâts d'éclairage posés l'an dernier dans le centre-ville que la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque participe à égayer. ♦

